



Ministère de la culture et de la communication  
A l'attention de Hervé Barbaret  
Secrétaire général du ministère de la Culture  
182 rue St Honoré  
75 001 Paris

Paris, le 29 janvier 2019

**Objet : Préavis de grève de l'administration centrale du ministère de la Culture pour la journée du mardi 5 février 2019**

Monsieur le Secrétaire général,

Le ministère de la Culture doit renforcer ses services d'administration centrale afin de se donner les moyens d'assurer l'égal accès à la culture de tous nos concitoyens sur l'ensemble territoire. Face à ces enjeux essentiels et, on le voit, pleinement d'actualité, l'expertise professionnelle et le savoir-faire des agents sont irremplaçables. Ils constituent un bien précieux que vous devez protéger et valoriser. Nos collègues d'administration centrale réclament tout naturellement la considération qui leur est due.

Ils revendiquent des conditions de travail favorables à l'exercice plein et entier de leurs missions. Ils revendiquent des déroulements et perspectives de carrière à la hauteur de leur engagement et de leur implication pour les politiques publiques de la culture.

Or les suppressions de postes et les projets de réorganisation dans lesquels vous persistez d'année en année et que vous décidez « en chambre » vont à l'encontre de ces attentes très fortes.

En fragilisant l'administration centrale, vous mettez expressément en danger la cohésion, l'efficacité et la pertinence des politiques ministérielles. La cure d'austérité que vous imposez à l'administration centrale a un coût social et politique élevé.

Ce projet nocif et toujours d'actualité porte un nom : la réforme de la Fonction publique portée par le gouvernement qui prévoit notamment la suppression de 120 000 postes d'ici 2022, la rémunération au mérite des fonctionnaires ou encore le recours accru aux contractuels. Il a encore été confirmé récemment que ce projet de loi sera présenté à l'Assemblée à la fin du mois de mars.

Pour nous, personnels d'administration centrale, cela se traduit très concrètement de la façon suivante :

- La suppression supplémentaire en 2019 de 60 postes : l'hémorragie des effectifs se poursuit au détriment des missions et au prix d'une forte dégradation des conditions de travail.
- Le projet « administration centrale stratège » : ce vocabulaire technocratique cache très mal la réalité... Il s'agit ni plus ni moins d'une boîte à outils vide de sens mais clairement destinée à détruire des emplois et des missions.
- La déconcentration des actes de gestion : projet qui consiste à donner une autonomie quasi totale aux établissements publics en matière de ressources humaines, au risque d'aggraver encore la précarité de l'emploi qui ronge ce ministère et d'enfermer les agents dans des logiques d'établissement (pour ne pas dire d'entreprise) parfaitement absurdes. A ce rythme-là, il en sera bientôt totalement fini de l'égalité de traitement à laquelle les agents sont légitimement attachés et qui est consubstantielle à l'idée même de

Fonction publique. Tout ça en niant le métier et l'expertise des agents de l'administration centrale.

● La vente du site Pyramides dans le cadre du projet Camus va, nous le savons tous, conduire à une dégradation importante des conditions de travail. La « densification » des espaces de travail n'est pas du tout, elle aussi, un énième concept technocratique abstrait. Ateliers thématiques ou pas, dans la vraie vie, vous en êtes encore à nous expliquer comment vous ferez rentrer dans des espaces largement insuffisants, et déjà souvent saturés, les agents de Pyramides aux Bons-Enfants.

**Ce que nous revendiquons :**

- ▶ **En premier lieu : l'arrêt des suppressions d'emplois**
- ▶ **Des créations de postes et l'ouverture régulière de postes aux concours permettant de remplacer tous les postes vacants suite à des départs naturels**
- ▶ **Le retrait du projet « Administration centrale stratégie »**
- ▶ **Le renforcement des services métiers**
- ▶ **L'arrêt des transferts de missions et de crédits d'administration centrale (déconcentration et délégation de compétences) qui affaiblissent la cohérence nationale des politiques culturelles**
- ▶ **Le retrait du projet de transfert des actes de gestion RH tel qu'il a été communiqué sous le nom de « gestion directe » et le renforcement de la politique ministérielle de l'emploi et des carrières**
- ▶ **Le retrait du projet de vente du site Pyramides et plus largement le retrait du projet Camus ; ce qui n'exclut pas, bien au contraire, de trouver de façon urgente une solution satisfaisante pour les agents de la DGCA et de la SDSI**
- ▶ **Des espaces de travail qui tiennent compte des besoins des agents**
- ▶ **Le respect et l'application du droit des agents tant au niveau collectif via le respect des instances qu'au niveau individuel**
- ▶ **Des réunions régulières des réseaux professionnels du ministère pour favoriser le retour d'expérience, développer l'expertise et permettre les actions innovatrices.**

Pour faire obstacle à ces projets très lourds de conséquences pour les personnels, les missions et le Ministère, et obtenir satisfaction sur des revendications connues et légitimes, le SGAC-CGT appelle les agents de l'administration centrale à cesser le travail le mardi 5 février prochain.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents et salariés de l'administration centrale du ministère de la Culture.

Comme le prévoit la loi, nous restons à votre disposition pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre haute considération.

Pour le SGAC-CGT



Jean Paul Leonarduzzi

copie à la directrice du Cabinet

copie à la directrice générale de la Création Artistique

copie au directeur général des Médias et des Industries Culturelles

copie au directeur général des Patrimoines